

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 décembre 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-18/B-00396 et D08-01-18/B-00397
Propriétaire(s) : Mushimpex Investments Inc.
Emplacement : (560), 562, avenue Edison
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : lot 29, plan enregistré 204
Zonage : R3R
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison existante et lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chacune des maisons isolées de deux étages proposées, abritant chacune un logement secondaire.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions et d'une concession de servitudes/emprises.

La propriété est représentée par les parties 1, 2, 3 et 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00396	10,06 m	30,63 m	308,1 m ²	1 et 2	560, avenue Edison
B-00397	10,06 m	30,63 m	308,1 m ²	3 et 4	562, avenue Edison

Il est proposé d'établir une servitude sur la partie 2 au bénéfice des parties 3 et 4 aux fins d'accès motorisé. Il est aussi proposé d'établir une servitude sur la partie 3 au bénéfice des parties 1 et 2 aux fins d'accès motorisé.

Les parcelles et les maisons proposées ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-18/A-00391 et D08-02-18/A-00392) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.